

La lettre du comité d'histoire JEUNESSE ET SPORTS

**Comité
d'histoire**
des ministères chargés de la jeunesse et des sports

Le mot du Président

ISSN 2606-0558

Le regard posé sur la jeunesse ces dernières semaines révèle une approche bien singulière. Un ex-premier ministre devenu député, promeut une loi sur la justice pour les mineurs, le ministre de l'intérieur expose une position prudente, inattendue venant de lui, concernant l'action des forces de sécurité à l'égard des jeunes dont la santé mentale serait en question selon la ministre de la santé.

On comprend bien évidemment que les récents épisodes de violence extrême des jeunes, qu'ils relèvent d'actes individuels (meurtre d'une surveillante de collègue), ou de phénomènes de groupes (violences à l'issue de la victoire du Paris Saint-Germain en football) appellent des prises de positions de nos responsables politiques. Aussi, dans ce contexte, lorsque l'on s'intéresse aux questions de jeunesse, comme c'est notre mission au Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports (CHMJS), on peut se demander quelle place est faite à l'action de notre administration.

Pourquoi n'a-t-elle pas davantage d'écho, et d'abord dans la parole gouvernementale ?

Nous avons, dans ces colonnes, souvent pris nos distances par rapport aux sur-réactions médiatiques immédiates, formulées au détriment des analyses de fond qui demandent toujours un peu de temps. Mais peut-on pour autant laisser penser que les politiques publiques à conduire pour prévenir les déviations violentes de certains jeunes doivent se résumer aux sujets de justice, de sécurité ou de santé mentale ?

La jeunesse ne justifie-t-elle pas une approche plus globale, plus interministérielle, plus territorialisée, plus organisée, bref, plus ambitieuse, que pourrait porter le ministère chargé de la jeunesse ? Rappelons à ce titre que, selon le Conseil de l'Europe, une politique de jeunesse consiste en une « stratégie mise en œuvre par les pouvoirs publics dans l'objectif d'offrir aux jeunes des opportunités et des expériences susceptibles d'accroître leurs chances d'une intégration réussie dans la société et de leur permettre de devenir des membres actifs et responsables de la société, ainsi que des acteurs du changement. »

On peut trouver dans les travaux de Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports quelques éléments de réflexion en ce sens : Par exemple [le compte rendu du séminaire du CHMJS sur les consultations de la jeunesse du 17 mars 2015](#), ou quelques [fiches de repères historiques](#) évoquant par exemple les politiques éducatives locales, le dialogue avec les associations, les échanges internationaux de jeunes ou les chantiers de jeunes bénévoles. Bien sûr, dans un monde de plus en plus désorganisé, de plus en plus incertain, c'est avec la plus grande prudence et la plus grande humilité qu'il convient d'aborder les politiques de jeunesse. Mais c'est peut-être aussi dans ces moments que la plus grande détermination est nécessaire.



Bruno Béthune
Président du comité
d'histoire des ministères
chargés de la jeunesse et
des sports

Merci à nos lecteurs !

Nous tenons à remercier chaleureusement les 263 personnes qui ont pris le temps de répondre à notre enquête d'avril dernier. Ce nombre important de réponses nous permet de mieux vous connaître et d'adapter nos contenus.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de participer à cette enquête et que vous souhaitez continuer à recevoir les messages du CHMJS (notamment ceux concernant la publication de notre Lettre), il n'est pas trop tard ! Il vous suffit de remplir, en moins de 30 secondes, le questionnaire accessible via ce lien :

<https://cloud.agoraevent.fr/Site/156708/11679/InscriptionPre>

Nous vous rappelons que, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez à tout moment vous désinscrire très facilement si vous le souhaitez.

Encore merci pour votre fidélité et votre confiance !

L'édito	Page 1	La Grande collecte, le bilan	Page 7
Evénements passés	Pages 3	L'interview	Pages 8 et 9
80 ans de la Libération	Page 4	Publications	Pages 10, 11 et 12
Le Maitron, dictionnaire du mouvement ouvrier	Page 5	Note de lecture	Pages 13 et 14
Le bicentenaire du cadre noir	Page 6	Thèses - audio / vidéo	Pages 15 et 16

Les événements passés

"Sport / corps / culture", 10-12 avril 2025 (Paris)

Du 10 au 12 avril 2025, l'Institut catholique de Paris a organisé un colloque interdisciplinaire intitulé « Sport - Corps - Culture : regards croisés sur le sport comme objet culturel et culture du corps », en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Cet événement a réuni chercheurs et spécialistes pour explorer le sport sous l'angle des sciences humaines, questionner son impact culturel et social, et réfléchir à la manière dont il transforme les disciplines académiques. Les actes de ce colloque seront publiés prochainement.

"Les politiques publiques en faveur des jeunes" Cour des comptes et CNRS 27 mai 2025 (Paris)

Le 27 mai 2025, la Cour des comptes et le CNRS ont organisé un colloque consacré aux politiques publiques en faveur des jeunes. Cet événement, qui s'est tenu à Paris et en visioconférence, a réuni experts, chercheurs et acteurs publics autour de trois grandes thématiques : l'éducation et la formation, l'autonomie des jeunes, et l'efficacité des politiques de prévention. Ouvert par Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, le colloque a permis de dresser un état des lieux des dispositifs existants, de débattre des défis à relever face aux inégalités persistantes et de réfléchir à des pistes d'amélioration pour accompagner la jeunesse dans sa réussite et son intégration sociale.

Se souvenir de Léo Lagrange, 7-9 juin 2025 (Bourg-Sur-Gironde)

Du 7 au 9 juin, un collectif de citoyens, écoles et associations locales a rendu hommage à Léo Lagrange à l'occasion des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale et du 85e anniversaire de sa mort, survenue au front le 9 juin 1940.

Le sport dans l'océan Indien au prisme des sciences sociales, 5 juin 2025 (La Réunion)

Le 5 juin 2025, l'université de La Réunion a organisé une journée d'étude intitulée « Le sport dans l'océan Indien au prisme des sciences sociales » sur le campus du Tampon. Cet événement pluridisciplinaire a permis de renouveler l'analyse des pratiques sportives dans la région, en mettant en lumière leur diversité, les politiques publiques territoriales, les héritages (post) coloniaux, ainsi que les enjeux diplomatiques, économiques et culturels liés au sport. Au travers de communications orales, chercheurs et acteurs du secteur ont exploré les spécificités locales et régionales du sport, ses impacts sociaux et les avantages qu'il offre dans l'océan Indien.

Dix ans après sa panthéonisation, Colloque « Demain, Jean ZAY. Actualité républicaine d'une pensée et d'actions réformatrices », 20 mai 2025 (Paris)

Le 20 mai 2025, un colloque s'est tenu à l'Assemblée nationale, à l'hôtel de Lassay, réunissant de nombreux intervenants autour de la figure de Jean Zay. L'événement a été marqué par des interventions de parlementaires, de membres du gouvernement, d'universitaires et de journalistes, ainsi qu'une table ronde rassemblant notamment François Hollande et plusieurs députés sur le thème « Jean Zay aujourd'hui et pour demain ». Des lectures de textes de Jean Zay ont rythmé la journée. Le colloque a été enregistré et sera prochainement disponible en restitution.

Dans le cadre de la commémoration de la Libération, le comité a publié de nouvelles fiches qui viennent s'ajouter à celles déjà publiées.

[Sur le site du comité](#), vous pourrez découvrir des fiches présentant les figures référencées ci-dessous.

- >Charles Bochart,
- >Adrienne Bolland,
- >Pierre Huin,
- >Pierre-Yves Boulongne,
- >Roger Le Branchu,
- >Roger Roustouil,
- >Andrée Vienot
- >Maryse Bastié
- >Léo Lagrange
- >Grenoble « compagnon de la libération » (à venir)



Elles sont accessibles par le lien suivant ci-dessous

<https://www.sports.gouv.fr/80-ans-de-la-liberation-2784>



Le documentaire réalisé en 2021 par Michèle Rollin, *Maitron, Mémoire de l'histoire ouvrière* (Hibou production) a été présenté vendredi 23 mai 2025 à la Société civile des auteurs multimédia (SCAM), en présence de la réalisatrice, de l'infatigable Claude Pennetier, chercheur au CNRS, et du petit fils de Jean Maitron.

Jean Maitron, pionnier de l'histoire ouvrière, initie en 1955 une entreprise colossale : le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, communément appelé *Le Maitron*, qui s'inscrit dans une conception novatrice d'une Histoire sociale tissée par les histoires d'inconnus. Le film évoque cette formidable aventure collective et la figure de son créateur, à travers les témoignages de ses successeurs et d'archives.

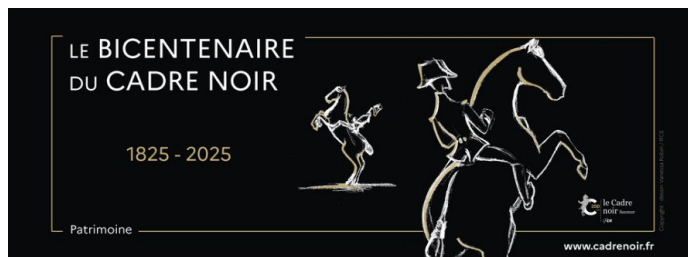
Ce film n'est actuellement plus disponible à la demande sur le site du diffuseur ; toutefois, un DVD devrait être mis à disposition (date non connue).

La consultation des notices dans le site est une source de connaissances inestimable et offre des parcours d'une richesse exceptionnelle. Si le « projet » concerne les mouvements ouvrier et social, l'ouvrage s'ouvre désormais à d'autres catégories de militants et, notamment, ceux des milieux du sport et de l'éducation populaire.

<https://maitron.fr>

Denise BARRIOLADE





L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) célèbre, en 2025, le [bicentenaire](#) du Cadre noir de Saumur. Cette institution incarne depuis deux siècles l'excellence équestre et la transmission des savoirs de l'équitation de tradition française (ETF) tout en restant résolument moderne et en phase avec son époque.

L'École royale de cavalerie, qui prendra l'appellation de Cadre noir à partir de la fin des années 1890, est définitivement implantée à Saumur par l'ordonnance du 10 mars 1825 de Charles X.

En 1972, le Cadre noir est rattaché à l'École nationale d'équitation (ENE), créée par décret du 16 mai, établissement du secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports.

L'ENE fusionne en 2010 avec les Haras nationaux, pour former l'Institut français du cheval et de l'équitation.

Le CHMJS a précisé l'histoire de ces institutions dans deux fiches de « Repères historiques » (<https://www.sports.gouv.fr/reperes-historiques-669>) relatives à l'ENE et l'IFCE.

L'IFCE s'attache à valoriser les patrimoines dont il a hérité. À travers le Cadre noir, il fait vivre et rayonner l'ETF inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Son [Comité culture, patrimoine et UNESCO](#) veille à conserver vivante l'influence de ces héritages au bénéfice de la filière équine.

De nombreuses manifestations, portées par l'IFCE et ses partenaires, sont prévues cette année pour célébrer ce bicentenaire. Elles sont notamment indiquées sur le site de [l'IFCE](#) et sur celui de la ville de [Saumur](#).



Le Colonel Thibaut VALLETTE, 38ème Écuyer en chef du Cadre noir, médaillé d'or aux Jeux olympiques de Rio en 2016 en concours complet par équipe, porteur de la flamme olympique lors du défilé du 14 juillet 2024 à Paris.

Crédits : B. Lemaire / IFCE

La Grande Collecte des archives du sport (2022-2024) : l'heure du bilan.

Afin de préserver la mémoire du sport (pratiques, clubs, techniques notamment), une Grande Collecte a été annoncée à la fin du mois de juin 2022 par le ministère de la Culture. L'opération s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2024. Le comité d'histoire s'est inscrit dans cette action partenariale.

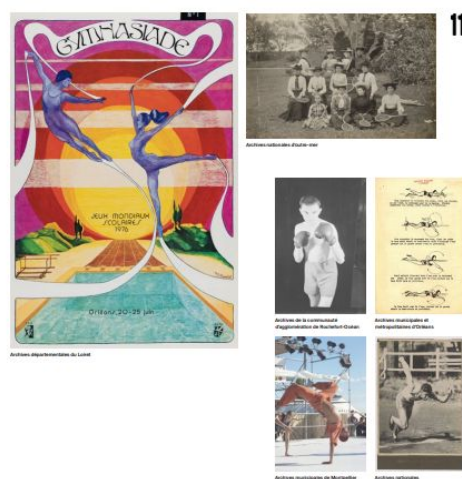
[Le bilan publié par les Archives nationales](#) fait ressortir la participation de 190 services d'archives de rang national et territorial, sur le territoire métropolitain et ultra-marin.

Plus de 700 fonds d'archives privées ont été collectés pour une période s'étendant du début du XIXe siècle à nos jours. Leur importance matérielle va d'une pièce à plusieurs mètres linéaires pour un total de près de 500 mètres linéaires, auxquels s'ajoutent 3 To de données numériques. L'iconographie y tient une grande place.

À noter le rôle d'Olivier Le Noé, membre du comité, parmi les auteurs du bilan.



William VERRIER-KUZNIAK



12

LA GRANDE COLLECTE EN CHIFFRES

Le présent bilan s'appuie sur les chiffres et les éléments transmis par les services d'archives, arrêtés au 30 novembre 2024.

190

services d'archives
ont participé

701

fonds privés ont été collectés
représentant :

483

mètres linéaires,
soit 5 terrains et demi de football

2,8 To

de données numériques

Pour les archives publiques,
ont été reçus :

29

versements,
représentant

5

mètres linéaires et

3 To de données numériques

L'AMPLITUDE CHRONOLOGIQUE DES FONDS

XIXe	3
XXe	76
XXIe	4
XXIIe	394
XXIIIe	178
XXIVe	88
Sans date	42

500

actions environ de valorisation
ont été menées

100

Plus d'une centaine d'actions
ont été labellisées
Olympiade culturelle



Accéder à la liste
des fonds collectés

Arthur Gallois est un doctorant de 28 ans qui s'intéresse à l'histoire du Comité national des sports et du Comité olympique français de 1908 à 1952. En cotutelle entre l'université de Lausanne (prof. Patrick Clastres) et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (prof. Emmanuel Bellanger), il réalise sa thèse en contrat salarié au service culture et olympisme du Comité national olympique et sportif français (tuteur : Gabriel Bernasconi). Il a accepté de répondre aux questions du Comité d'histoire des ministères de la Jeunesse et des Sports (CHMJS).



Après des études de sciences politiques à l'université Lumière Lyon 2 et un échange universitaire à Montréal, vous avez obtenu une maîtrise en sociologie des mouvements du sport à l'université de Lausanne (UNIL). Vous y avez mené un mémoire de recherche sur l'intégration de Cuba au Mouvement olympique sous la direction de Monsieur Patrick Clastres, directeur du Centre de la globalisation du sport et des études olympiques, qui a été récompensé par le 3e prix du jury pour le concours de la Journée de la recherche en sciences sociales et politiques de l'UNIL 2019. Pouvez-vous nous le présenter ?

Quand on vit à Montréal, l'hiver est souvent un peu long. J'ai ainsi cédé à la tentation d'un voyage aux Caraïbes, quelques semaines après le décès de Fidel Castro, le 25 novembre 2016. J'ai découvert un pays coloré mais profondément affaibli par le blocus américain.

Déjà passionné par les Jeux olympiques, je me suis demandé comment ce pays est parvenu à atteindre la 5e place au classement des nations aux Jeux de Barcelone en 1992 (31 médailles), devant l'Espagne, la France, l'Australie ou encore le Canada et le Royaume-Uni. Les conditions d'entraînement sont en effet difficiles en raison des pénuries et les infrastructures sont délabrées.

Ma rencontre avec Patrick Clastres à l'université de Lausanne me permettra d'enquêter en ce sens, de comprendre l'influence du Comité international olympique (CIO) dans « l'olympisation » de l'Amérique latine et la « fabrique » des athlètes d'État par le régime castriste.

À l'époque, j'ai pris cette recherche comme un jeu, comme une manière de prolonger ce beau voyage, car je n'imaginais pas que l'on puisse faire de cette histoire un sujet sérieux. La rigueur de Patrick Clastres et la profondeur des enjeux soulevés par cette recherche m'ont prouvé le contraire et ont scellé mon intérêt pour l'histoire du sport.

Par la suite, vous avez été actif de 2019 à 2021 au sein de la Fédération française du sport universitaire (FFSU), notamment pour l'héritage de Paris 2024 dans l'enseignement supérieur. Quel était votre rôle dans ce cadre ? et quelle est d'après vous la portée de cet héritage ?

Tout à fait. Ce passage formateur à la FFSU, je le dois à une dirigeante géniale de la ligue Île-de-France du sport universitaire, Valérie Terrien-Conques. En fait, après Cuba, j'avais envie de voir le monde. J'ai été tout proche d'arrêter mes études à Lausanne pour réaliser un service civique pour la promotion des valeurs au Vanuatu. J'ai fini par me raisonner et faire les choses dans l'ordre : soutenir le mémoire d'abord, puis partir voyager à vélo entre Bangkok et Hanoï ensuite, tout en visitant les comités olympiques locaux.

Un jour, entre Phnom Penh et Kep-sur-Mer, quelque part au Cambodge, j'ai reçu un appel de Valérie qui pensait déjà aux Jeux olympiques de Paris en 2024. Elle est référente nationale des JOP pour la FFSU et aussi secrétaire générale de l'Académie nationale olympique française (ANOF). Elle se cherchait un bras droit sur le sujet.

De mon côté, sous 40°C, je n'ai pas tout compris, je me souvenais que Jean Petitjean (fondateur des Jeux mondiaux universitaires) n'était pas un grand ami de Pierre de Coubertin... mais j'ai accepté. En octobre 2019, j'ai commencé un service civique à ses côtés : il y avait tout à faire. Nous avons écrit un plan qui visait à la fois à positionner la fédération auprès du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) Paris 2024, mais aussi à mettre les universités et les grandes écoles dans la dynamique des Jeux.

La FFSU a été l'une des premières fédérations à penser l'engagement de ses licenciés dans les Jeux, ce qui s'est concrètement traduit par des formations aux valeurs olympiques, la mise en place de chambres universitaires pour les athlètes de haut niveau ou encore par la création d'une troupe de danse (« U'Danse ») qui a animé de nombreux temps forts en 2024.

D'un point de vue personnel, j'ai beaucoup appris de cette expérience au contact d'une fédération panoramique, qui sait faire confiance à ses étudiants et qui a à cœur de les former. Pour ce qui est de l'héritage a posteriori des Jeux de Paris pour la communauté étudiante, il sera à mesurer avec du recul, en identifiant les trajectoires professionnelles de ceux qui ont connu ce moment génial.

En 2021, la FFSU a célébré les 90 ans de l'Office du sport universitaire (OSU), première institution déléguée au sport universitaire en France. Dans cette perspective, vous avez travaillé à la restauration et à la valorisation de cette histoire. En quoi cela consistait-il ?

Compte tenu de la dimension nationale de la mission JOP qui était la mienne, mon bureau était situé au siège de la FFSU, au Kremlin-Bicêtre. J'étais au plus proche des directeurs nationaux, qui sont des gens d'une grande richesse. Parmi eux, je dois beaucoup à Christophe Millard, qui a décelé mon appétence pour l'histoire du sport et s'est battu pour me recruter à l'issue de mon service civique.

La crise sanitaire est arrivée deux semaines après mon recrutement, ce qui n'a pas empêché que nous réalisions quelques beaux projets ensemble, comme une fresque sur l'histoire de la fédération qui est aujourd'hui imprimée à l'entrée des locaux. Sur le site web de la FFSU, il y a aussi une présentation dynamique des grandes dates de cette histoire.

Avec du recul, je vois aujourd'hui quelques coquilles... Il faut dire que les moyens de recherche, via Gallica notamment, ont considérablement changé en cinq ans. Il reste aussi à écrire une thèse de référence sur la FFSU, à l'image de ce qu'a produit ma collègue Lidia Lesnykh sur l'histoire du sport universitaire international.

Vos recherches au cours de ces dernières années se sont intéressées à l'histoire du Comité national des sports (CNS), le syndicat des fédérations sportives, et du Comité olympique français (COF), du sortir de la Grande Guerre à la fusion des deux organismes sous le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) en 1972. Vous menez une thèse en cotutelle avec l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'UNIL, sous les directions d'Emmanuel Bellanger (directeur de recherche au CNRS) et de Patrick Clastres. Que signifie concrètement cette cotutelle ?

Cette cotutelle est un mariage, entre mon attachement à Lausanne, qui m'a permis de trouver ma voie, et Paris, mon lieu de travail et la ville hôte des Jeux de 2024.

Après l'expérience au « sport u », j'ai souhaité continuer la recherche, sans toutefois me « cloisonner » dans un laboratoire. Le contrat CIFRE, sorte d'alternance, offre aux étudiants l'occasion de mener une thèse en entreprise. L'inscription à Paris 1 me permettait de candidater pour ce dispositif, et le Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS), voisin du COJO à Aubervilliers, avait aussi un intérêt à s'inscrire dans la dynamique de l'événement. Ainsi, ce projet doctoral est-il né...

Interview de Renaud Artoux, chargé de mission éducation populaire

[La suite de l'interview est à retrouver sur le site internet du comité](#)



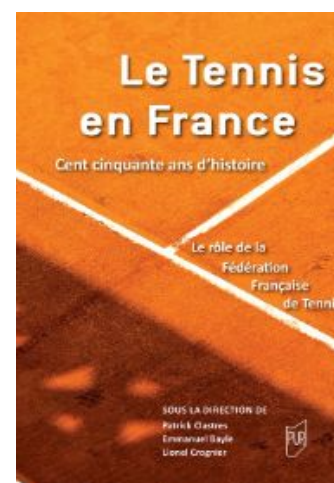
Revue Tréma, "Pratiques pédagogiques de l'éducation populaire : histoires et actualités d'un projet politique" (numéro 63)

Ce numéro de la revue Tréma propose un panorama riche et actuel des recherches sur l'éducation populaire en France. Il rassemble des contributions de chercheurs et de praticiens qui interrogent les enjeux, les pratiques et les évolutions de ce champ, en s'appuyant sur des analyses historiques, sociologiques et pédagogiques. L'ensemble met en lumière la diversité des approches, la tension entre professionnalisation et marchandisation, ainsi que les perspectives d'émancipation individuelle et collective portées par l'éducation populaire aujourd'hui.

"Le tennis en France, 150 ans d'histoire. Le rôle de la fédération française de tennis, "Patrick Clastres (membre du comité d'histoire), Emmanuel Bayle, Lionel Crognier, presses universitaires de Rennes

La fédération française de tennis (FFT) occupe une position particulière dans l'espace des sports français car elle est propriétaire de l'événement « Roland-Garros ». Imagine-t-on la fédération française de cyclisme détentrice des droits du Tour de France ? Sait-on également que la FFT fut la première à bénéficier d'un directeur technique national en la personne de Gil de Kermadec ?

Avec cet ouvrage, la FFT est aussi la première fédération unisport à confier l'écriture de son histoire à une équipe d'universitaires et non à des communicants. Il en résulte un récit distancié et utile pour qui veut comprendre les contextes complexes dans lesquels se sont déployées ses politiques fédérales depuis 1920. Les portraits biographiques de ses présidents (toujours pas de présidentes) sont également tout à fait éclairants. *Last but not least*, le lecteur prendra plaisir à feuilleter ce beau livre grand format, avec couverture cartonnée et papier glacé, qui est agrémenté de plus de deux cents photographies souvent inédites.



Revue Diversité (numéro 206), portant sur « L'éducation populaire : une école de l'émancipation ? » sous la direction de Gérard Guyon et Francis Lebon



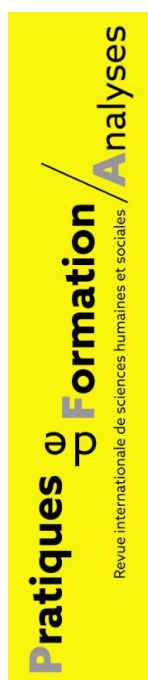
Le numéro 206 de la revue Diversité, intitulé « L'éducation populaire : une école de l'émancipation ? », propose une exploration approfondie de l'éducation populaire, à la fois sous l'angle de son histoire, de ses évolutions récentes et des débats qui l'animent aujourd'hui. Ce dossier vise à rendre compte de la manière dont l'éducation populaire s'est transformée, des enjeux contemporains auxquels elle fait face, et de la façon dont elle contribue à l'émancipation individuelle et collective dans la société actuelle.

Une table ronde organisée à l'ENS de Lyon le mercredi 21 mai dernier a été organisée à l'occasion de la publication de ce numéro.

"Administrer la Jeunesse et les Sports. L'exemple de l'Aveyron dans l'histoire" Bernard Marjault (conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, décédé en 2015), réalisé avec le concours de M. Robert Garrigues, inspecteur de la jeunesse et des sports, directeur départemental de la cohésion sociale et de protection des populations de l'Aveyron 01-01-2010 à 30-09-2013) éditions L'Harmattan.

Préface de Martine Gustin-Fall inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche honoraire, ancienne présidente du CHMJS.

Cet ouvrage propose une analyse approfondie de l'organisation, des missions et de l'évolution de l'administration en charge de la jeunesse et des sports en France. Il éclaire la manière dont les politiques publiques sont élaborées et mises en œuvre dans ces domaines, en s'intéressant notamment aux réformes récentes, à la structuration des services, ainsi qu'aux enjeux éducatifs, sociaux et territoriaux liés à la jeunesse et au sport. L'ouvrage met en perspective les défis actuels de l'action publique, entre continuité éducative, promotion de l'engagement citoyen et développement du sport pour tous.



Revue "Pratiques de formation" (n°68). L'éducation populaire dans tous ses états : nouvelles approches émancipatrices et défis politiques

Ce numéro « Recherches » de la revue Pratiques de formation/Analyses propose une exploration approfondie de l'éducation populaire au travers de contributions variées. Il s'intéresse à la place de l'éducation populaire dans la formation des animateurs à Grenoble, aux enjeux de l'éducation populaire politique et à ses tensions avec l'État, ainsi qu'aux défis contemporains qu'elle rencontre. Le dossier accueille également des recherches-actions sur la transmission des pratiques à la croisée de l'éducation populaire et des droits culturels, des réflexions sur la culture et les droits humains dans la coopération internationale, et des témoignages associatifs sur l'autonomie et les parcours migratoires à Marseille. Enfin, des rubriques rendent hommage à des figures du secteur, recensent des thèses récentes et proposent des notes de lecture sur des œuvres marquantes en lien avec l'éducation populaire. Ce numéro met en lumière la diversité des approches et la vitalité des recherches actuelles sur l'éducation populaire.

"L'histoire des présidents du Comité international olympique (C I O)" Alain Lunzenfichter éditions L'Harmattan

Cet ouvrage retrace le parcours et l'influence des neuf présidents qui se sont succédé à la tête du CIO depuis sa création. S'appuyant sur son expérience de journaliste sportif à L'Équipe et sa proximité avec les dirigeants olympiques, l'auteur analyse comment chacun de ces présidents a contribué à façonner et à transformer le mouvement olympique, faisant des Jeux olympiques le plus grand événement sportif mondial. Cet ouvrage, riche en anecdotes et en analyses, éclaire l'histoire et les enjeux de la gouvernance olympique sur plus de 130 ans.



"Femmes et sport : bâtir des carrières, conquérir l'égalité" Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes , avril 2025

Le rapport 2025 « Femmes et sport : Bâtir des carrières, conquérir l'égalité » du Haut Conseil à l'Égalité dresse un état des lieux préoccupant de la place des femmes dans le sport en France. Malgré des avancées législatives récentes, les femmes restent très minoritaires dans la gouvernance et l'encadrement sportif : en 2025, seules 3 femmes président une fédération olympique ou paralympique sur 39, et elles ne représentent que 34 % des dirigeantes et 33 % des encadrantes dans les structures sportives. Le rapport analyse les freins structurels à la féminisation du secteur, comme la persistance de stéréotypes, le manque de modèles féminins et la valorisation d'un idéal de virilité. Il formule 40 recommandations concrètes pour accélérer la parité, notamment l'instauration de co-présidences mixtes, le conditionnement des subventions à des objectifs de féminisation, et la promotion des carrières sportives féminines dès le plus jeune âge.



"Les éclaireuses", Laurent Koessler, éditions du Félin. Premier match de football entre deux équipes féminines le 30 septembre 1917



Ce roman historique retrace le destin des pionnières du sport féminin en France. À travers la rencontre fictive en 1986 entre Claire Meyer, jeune journaliste, et Thérèse Brulé, ancienne joueuse, l'auteur fait revivre le premier match de football féminin français de 1917 et les combats menés par des femmes telles qu'Alice Milliat, Thérèse Brulé ou Suzanne Liébrard. Alternant passé et présent, le récit met en lumière le courage de ces femmes qui ont bravé les interdits d'une société patriarcale pour revendiquer leur droit à faire du sport et ouvrir la voie aux générations futures.

"Sport et droit international" sous la direction de Franck Latty , Mathias Forteau, éditions Pedone, actes du colloque sport et droit international 30 et 31 mai 2024

Cet ouvrage rassemble les actes d'un colloque organisé à Paris Nanterre. En 548 pages, il propose une analyse approfondie des enjeux juridiques internationaux liés au sport, abordant aussi bien le droit du sport que le droit international privé et public. Destiné aux juristes, chercheurs et praticiens, ce volume offre un panorama des problématiques contemporaines à l'intersection du sport et du droit international.



"Sport en Drôme. Nature, patrimoine et culture 1955 – 2025 ", Pierre Chazaud éditions Mandala Touloud . Pierre Chazaud, professeur des universités émérite, a débuté sa vie professionnelle comme inspecteur de la jeunesse et des sports, et fut directeur départemental dans la Drôme



De son ouvrage, seront évoqués ci-après, quelques éléments d'histoire de l'économie du sport. L'économie du sport, au sens de la pénétration de l'argent dans le sport, est un phénomène très ancien. Pour l'Europe, il apparaît dès l'organisation des premiers Jeux olympiques en Grèce, au moins depuis 786 avant J.-C.

Mais, paradoxalement, l'étude économique du sport est un domaine très récent. Tous les économistes s'accordent à dater la naissance de l'économie du sport en 1956, année où l'économiste américain Simon ROTTENBERG a publié un article sur le marché du travail de joueurs de baseball dans le *Journal of Political Economy*, revue scientifique prestigieuse. L'antériorité américaine est nette en ce domaine, mais il s'agit d'une économie particulière, rattachée à la théorie néoclassique d'inspiration libérale, économie dite *mainstream*.

En France où, dans les années 1950-1960, il n'est pas de bon ton, dans les milieux universitaires, de parler de sport et, pire encore, de s'affirmer sportif, il faudra attendre encore 10 ans pour que le professeur de droit réputé Pierre LAVIGNE, passionné de rugby, publie un premier article en 1967. Encore le fera-t-il sous un pseudonyme !

Mais, globalement, l'étude économique du sport, notamment au plan universitaire, n'existe toujours pas en France. Il faudra attendre encore une décennie pour que soit créée en 1978, à l'université de Limoges, un centre de droit et d'économie du sport. À côté des juristes François ALAPHILIPPE et Jean-Pierre KARAQUILLO, Wladimir ANDREFF fut le premier économiste recruté à ce titre.

Éléments d'histoire de l'économie du sport

Wladimir ANDREFF, professeur honoraire à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, président de l'[Observatoire national du sport](#), a donné le 5 avril dernier une conférence dans le cadre de l'[Université populaire du sport \(UPS\)](#), en sélectionnant quelques thèmes relatifs à l'économie du sport, notamment à partir de son dernier ouvrage publié dans la collection PENSER LE SPORT, *Le sport et son pesant d'or*. La captation intégrale de cette conférence est accessible par ce lien [Le sport et son pesant d'or](#).

Les thèmes développés sont les suivants :

1. Économie du sport amateur et bénévolat sportif.
2. Économie du sport en général et grands événements sportifs.
3. Les externalités économiques du sport.
4. Les politiques publiques et le sport.

Créée aux États-Unis d'Amérique, en 1956, l'analyse économique du sport ne se développe que lentement. Il faudra attendre 1971 pour que deux économistes américains décrivent un premier modèle mathématique d'équilibre économique d'une ligue de sport d'équipe professionnel. Le courant *mainstream*, devenu anglo-américain, s'est considérablement mathématisé, en rejetant toutes préoccupations d'inter ou de transdisciplinarité.

À l'inverse, en Europe, et plus particulièrement en France, ce ne sont pas, sauf exception, des économistes qui ont créé l'économie du sport. Les pionniers sont plutôt des sociologues passés par l'INSEP, ayant obtenu le [diplôme de l'INSEP](#), comme [Christian POCIELLO](#) (en 1972) ou Bernard MICHON (en 1982), ou l'ethnologue et sociologue Jean CAMY, de l'université de Lyon, qui se sont intéressés au sport en intégrant dans leurs travaux, pour la première fois, des variables économiques. Ils ont été aussi les premiers à porter un regard critique sur la pénétration de l'argent dans le sport. Ce courant de pensée se distingue nettement du *mainstream*.

Toutefois, la croissance des études économiques du sport, mesurée par la bibliographie, demeure lente jusqu'aux début des années 1990. Elle se développe de manière très importante ensuite, du fait de plusieurs facteurs, dont la professionnalisation du sport, les conséquences de l'arrêt Bosman, le développement considérable de coupes du monde, notamment en football, comme celui des Jeux Olympiques, etc.

À ce jour, il existe plus de 5 000 publications recensées (articles et livres) ; 90 % sont en anglais, le plus souvent issues du courant *mainstream* ; 80 % portent sur le sport professionnel.

Michel CHAUVEAU



"Le football professionnel français à l'épreuve de la guerre et de l'Occupation : le second "grand match" ? 1939-1945", Julien Freitas 7 mai 2025, Maison de la recherche, université d'Artois

Cette thèse de Julien Freitas, inscrite en histoire contemporaine à l'université d'Artois, porte sur le football professionnel français durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Elle s'intéresse à la manière dont les clubs et les joueurs professionnels ont vécu et organisé leur activité pendant cette période troublée, marquée par la guerre, l'Occupation, le régime de Vichy et la Libération. L'étude analyse la vie quotidienne des acteurs du football en tenant compte des contextes politiques et géographiques (partition du pays, évolutions du régime). L'objectif est de comprendre l'impact concret de la guerre sur le football professionnel et d'évaluer si les mesures imposées par Vichy ont eu des conséquences durables ou si cette période n'a été qu'une parenthèse. Il s'agit d'un travail novateur, car aucun ouvrage n'a encore été entièrement consacré à ce sujet.

Vidéo et audio

Affaires sensibles, "Naissance du Festival de Cannes, le combat du monde libre" (France 2)

L'émission « Affaires sensibles. Naissance du Festival de Cannes, le combat du monde libre » revient sur la création du Festival de Cannes, dont l'idée naît en 1938 afin de proposer une alternative à la Mostra de Venise, alors sous influence fasciste. Prévu initialement pour septembre 1939, le premier festival est annulé à cause de la Seconde Guerre mondiale. Il faudra attendre 1946 pour que la première édition voie enfin le jour, incarnant l'ambition d'un festival international de cinéma libre et indépendant, symbole de résistance culturelle face aux dictatures européennes. L'émission met en lumière les enjeux politiques, diplomatiques et culturels qui ont accompagné la naissance de cet événement devenu, après-guerre, le rendez-vous incontournable du cinéma mondial.

Être et avoir - L'éducation populaire, quelles relations avec l'école ? (France culture)

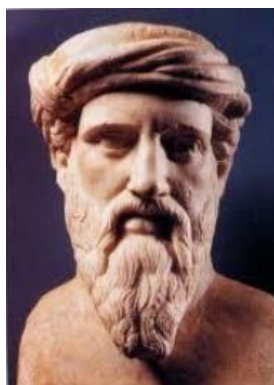
Cette émission diffusée sur France Culture explore la place de l'éducation populaire aux côtés de l'école, à travers les centres de loisirs, colonies et diverses activités périscolaires. Laurent Besse, maître de conférences en histoire contemporaine et membre du comité, est intervenu de 16:30 à 21:20 pour rappeler que l'âge d'or de l'éducation populaire s'étend de l'entre-deux-guerres aux années 1970, période où elle s'est structurée autour de l'émancipation individuelle et collective. Il souligne l'importance historique de la démocratisation des loisirs, permettant notamment aux enfants des milieux populaires d'accéder à de nouvelles pratiques artistiques, sportives et de plein air.

Public Sénat – Sport de haut niveau : y a-t-il une maltraitance des mineurs ?

Quand on pratique le sport de haut niveau dès le plus jeune âge, les frontières peuvent être poreuses entre plaisir, hobby et professionnalisation... la difficulté et la pression écrasantes. Car le monde de la compétition demande des heures et des heures d'entraînement, des efforts parfois surhumains, des sacrifices énormes dès le plus jeune âge,... des douleurs physiques et psychologiques parfois insurmontables... Certains jeunes dénoncent même des maltraitements, des humiliations, des mises à l'écart... Alors faut-il mieux encadrer le sport de haut niveau pour les mineurs ? Établir des règles plus protectrices ? Et que font les instances sportives en termes de prévention et de formation auprès des coachs ? Est-ce qu'on sacrifie des vies, des enfances, sur l'autel de la performance ? Rebecca Fitoussi et ses invités ouvrent le débat.



Citation



“Le spectacle du monde ressemble à celui des Jeux olympiques : les uns y tiennent boutique ; d'autres paient de leur personne ; d'autres se contentent de regarder.”

Pythagore / Fragments

Envie de contribuer à la prochaine lettre du comité prévue en septembre 2025 ?
Nous vous invitons à nous communiquer vos suggestions et contributions
avant le 15 août 2025.

Contacts : Comité d'histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
95 avenue de France 75013 Paris
comitehistoiremjs@jeunesse-sports.gouv.fr

Si vous souhaitez faire abonner un proche ou un collègue, transmettez à cette adresse courriel ses coordonnées (avec son accord préalable).

Directeur de la publication : Bruno Béthune, inspecteur général de l'éducation du sport et de la recherche

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> – Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

 www.linkedin.com/in/comité-d-histoire-jeunesse-et-sports-chmjs-b712b2303

Les propos tenus dans la lettre C H ou les ouvrages signalés n'engagent que leurs auteurs. La lettre annonce sciemment des événements qui, parfois, auront déjà eu lieu lors de sa publication ; dans un tel cas, la mention : «renseignement» avec une adresse mail permet donc malgré tout un contact